

## Questions des soumissionnaires et réponses correspondantes

N.B. : Les questions et réponses feront partie intégrante des documents d'appel d'offres.

N° CoSoft : 91185722

N° du projet : 18.2115.6-001.00

Nom du projet : RESILIENCE RURALE

Pays: Maroc

No.	Date	Question	Réponse
1.	21/01/2025	<p>1. <b>Puissance requise de l'onduleur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quelle est la puissance nominale minimale attendue (en kVA ou kW) pour chaque station ?</li> <li>○ Y a-t-il une marge de sécurité à prévoir pour les équipements à alimenter ?</li> </ul> <p>2. <b>Phasage (monophasé ou triphasé) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les équipements de chaque station nécessitent-ils une alimentation monophasée ou triphasée ?</li> <li>○ Si les deux options sont possibles, pourriez-vous indiquer les critères de sélection recommandés (ex. : capacité de charge, redondance, etc.) ?</li> </ul> <p>3. <b>Autonomie de l'onduleur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quelle durée d'autonomie est exigée en cas de coupure d'alimentation électrique (en minutes ou heures) ?</li> <li>○ Y a-t-il des équipements spécifiques nécessitant une alimentation continue durant l'autonomie (ex. : analyseurs critiques) ?</li> </ul> <p>4. <b>Autres spécifications techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Y a-t-il des normes ou certifications</li> </ul>	<p>1. <b>Puissance requise de l'onduleur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Puissance nominale minimale attendue :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour le <b>Lot 1</b> : La puissance minimale devrait correspondre à la charge totale des équipements listés, soit environ 400 à 500 W pour l'éclairage, la ventilation, et quelques prises. Ajoutez une marge de sécurité de 20 à 30 %, donc une puissance minimale d'environ <b>600 W</b>.</li> <li>○ Pour le <b>Lot 2</b> : Avec des équipements comme des climatiseurs (deux unités de 9000 BTU), un four de séchage, et d'autres appareils, la charge totale pourrait atteindre 5 à 6 kW. Prévoyez une marge de sécurité de 30 %, donc une puissance minimale d'environ <b>7 à 8 kW</b>.</li> </ul> </li> <li>• <b>Marge de sécurité à prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une marge de sécurité de <b>20 à 30 %</b> est recommandée pour anticiper les pics de consommation ou des équipements additionnels.</li> </ul> </li> </ul> <p>2. <b>Phasage (monophasé ou triphasé) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Alimentation nécessaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour le <b>Lot 1</b>, une alimentation <b>monophasée</b></li> </ul> </li> </ul>

		<p>spécifiques auxquelles l'onduleur doit répondre (ex. : ISO, CE) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Précisions sur les conditions environnementales d'installation (température, humidité, etc.).</li> </ul>	<p>est suffisante, compte tenu de la faible puissance requise (moins de 1 kW).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour le <b>Lot 2</b>, si la puissance totale dépasse 5 kW ou si les climatiseurs et le four nécessitent une grande capacité, une alimentation <b>triphasee</b> est préférable pour répartir la charge et éviter les surcharges.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Critères de sélection :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Monophasé</b> : Simple à installer, adapté pour des charges inférieures à 5 kW.</li> <li>○ <b>Triphasé</b> : Recommandé pour des charges élevées ou des équipements nécessitant une meilleure stabilité électrique.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>3. Autonomie de l'onduleur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Durée d'autonomie exigée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour le <b>Lot 1</b>, une autonomie minimale de <b>2 à 3 heures</b> suffirait pour maintenir l'éclairage, la ventilation et quelques prises en cas de coupure.</li> <li>○ Pour le <b>Lot 2</b>, une autonomie de <b>4 à 6 heures</b> serait idéale pour garantir le fonctionnement continu des équipements critiques comme le four ou les climatiseurs.</li> </ul> </li> <li>• <b>Équipements spécifiques nécessitant une alimentation continue :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lot 1 : Aucun équipement critique identifié.</li> <li>○ Lot 2 : Les climatiseurs et le four de séchage nécessitent une alimentation continue pour éviter des perturbations dans les processus de séchage ou de refroidissement.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>4. Autres spécifications techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Normes ou certifications :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les onduleurs devraient être conformes aux normes <b>ISO 9001</b> et <b>CE</b>. Vérifiez également la conformité aux standards IEC 62109 pour la sécurité des systèmes photovoltaïques.</li> </ul> </li> <li>• <b>Conditions environnementales d'installation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Température</b> : Entre -10°C et +50°C.</li> <li>○ <b>Humidité</b> : Résistance à une humidité</li> </ul> </li> </ul>
--	--	--	--

			<p>relative de 90 % sans condensation.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Installation en intérieur ou sous un abri pour éviter une exposition directe à la pluie ou à des conditions extrêmes.</li></ul>
--	--	--	--